

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du conseil, lundi le 14 mars 2011 à 19h30. A laquelle session étaient présents(es) les conseillers(ères) Mesdames Sylvie Marier, Julie Viel et Messieurs Guy Rioux, Dave Pigeon et Jean-Marie Gagnon tous formant quorum sous la présidence du maire Madame Marnie Perreault.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

NOTE : **L'avis de convocation a été signifié tel que requis par les articles 152 et 156 du Code municipal du Québec, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance. De plus, Madame Dolores Bouchard se trouve à l'extérieur du territoire de la municipalité.**

201103-101 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Dave Pigeon
et secondé par Mesdames Sylvie Marier
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que décrit dans l'avis de convocation.

201103-102 **FORMATION DE 2 POMPIERS**

Entendu que le l'ordre du jour de la séance du 8 mars 2011 devait traiter de ce sujet

Entendu que le conseil avait besoin de clarifications sur le sujet par le chef-pompier

Entendu qu' une rencontre entre le maire et le chef-pompier devait avoir lieu avant de prendre une décision

Entendu que la dite rencontre a eu lieu

Entendu que le maire a fait rapport de la rencontre au conseil

Il est proposé par Madame Julie Viel
et secondé par Monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
d'autoriser la formation de 2 pompiers et la dépense de 3500\$ par candidat.

201103-103 **URBANISME**

Il est proposé par Monsieur Guy Rioux
et secondé par Madame Sylvie Marier
et résolu à l'unanimité
d'autoriser Messieurs André Pineault, Louis-François Gauthier, Simon Boucher et Yves Galbrand à signer les demandes de permis pour et au nom de la municipalité.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussignée, Madame Marnie Perreault, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature, chacune des résolutions au procès-verbal.

201103-104 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Jean-Marie Gagnon
et secondé par Monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 20h24.

Maire

Directeur général / Sec.-trésorier